

**STIMULATION DES COOPERATIONS ET DES ECHANGES SCIENTIFIQUES ET
TECHNIQUES EUROPEENS : PLAN 1985-1988**

Ainsi que le Conseil l'a reconnu au vu des analyses et diagnostics présentés par la Commission, le renforcement de la compétitivité scientifique de la Communauté demande une action européenne d'envergure complétant les efforts nationaux et communautaires déjà entrepris.

A cette fin la Commission propose - outre la systématisation des mesures sectorielles en faveur de la formation et de la mobilité des scientifiques - un plan d'activité de stimulation multisectoriel reposant sur un ensemble de mesures d'aides aux coopérations S/T et aux échanges de chercheurs au sein de la CEE (jumelages de laboratoires, contrats d'opérations, allocations de recherche).

Le plan multisectoriel implique et s'appuie sur un réseau de centres d'échanges et de coopération à mettre progressivement en place.

S'il concerne l'ensemble des domaines des sciences exactes et naturelles, une attention spécifique sera accordée à des domaines particulièrement intéressants pour l'avenir de la Communauté : mathématique, optique, physique et chimie des surfaces, chimie, biocommunication, sciences de la terre, océanographie, instrumentation scientifique.

Ouvert aux "partenaires" publics et privés, le plan de stimulation pourrait être étendu à des pays européens non membres de la CEE selon des modalités appropriées de participation financière.

40 Mioecus sont demandés pour la première phase (1985-1986) du plan quadriennal de stimulation.

En 1983, la Commission a déjà entamé une action dans le contexte de la stimulation : à l'aide d'un budget de 3,6 millions d'ECUs, on a ainsi pu engager

- une "opération" : réunissant 8 équipes (plus 2 sous-contractants) de 5 pays de la CEE (B, F, RFA, I, UK plus IR), elle a pour objet de développer les connaissances nécessaires et de mettre au point un prototype de micro-ordinateur photonique (utilisant la lumière pour le traitement de l'information) dans un délai de 2 ans.
- 27 "jumelages" permettant à plus de quatre-vingt laboratoires de divers pays de la CEE de développer en commun des projets multidisciplinaires sur des sujets novateurs (phénomènes d'adhésion, ignition, pharmacobiologie, spectro-acoustique par exemple). Il s'agit essentiellement de réunir des compétences en recherches fondamentales et en recherches appliquées pour aider à des développements originaux.

- 3 "allocations de recherche" permettant à des chercheurs d'un pays d'aller travailler dans un autre pays de la CEE.
- 3 subventions en faveur d'initiatives visant à renforcer la communication et l'échange d'information dans la communauté scientifique

Au total, ce sont plus de 350 chercheurs qui sont ainsi concernés, qui vont travailler en commun et faire des séjours (de courtes ou de longues durées) dans un laboratoire d'un pays étranger.